

Mission de la COordination
des POLitiques interministérielles
et partenariales
et des actions innovantes

Dossier suivi par
Jeannine PLARD
Annabelle SAINTOBERT
Tél : 02.41.74.35.46
Télécopie : 02.41.74.35.84

Mel : anne-marie.clemenceau@ac-nantes.fr

MICOPOL n° 33 -2007

Cité administrative
15 bis Rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS CEDEX

Angers, le 26 février 2007

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Education Nationale de Maine et Loire

à

Mesdames et Messieurs les Principaux
des collèges publics

Mesdames et Messieurs les Directeurs
des collèges privés sous contrat

Objet : Opération « COLLEGE AU CINEMA »

Références : Note de Service n°91-195 du 25-06-1991 (B.O.n°28 du 14/07/1991)

J'ai l'honneur de vous informer que l'opération « Collège au Cinéma » est reconduite pour l'année scolaire 2007-2008 et que l'engagement financier du département est acquis pour l'année 2007, une subvention équivalente à celle de l'année précédente ayant été votée par le Conseil Général en décembre dernier.

Vous trouverez des informations précises sur cette opération dans le cahier des charges du dispositif « Collège au Cinéma » signé conjointement par le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de la Culture et le Centre National de la Cinématographie en date du 6 septembre 2004 (copie jointe en annexe I à la présente circulaire), et qui complète les textes officiels cités en référence.

Aspect contractuel de l'Opération :

1. Aspect financier

11. Le Conseil Général prend en charge le coût du transport des élèves vers les salles lorsque ce transport s'avère nécessaire (effectif limité à 300 élèves maximum par établissement) et des professeurs vers leur lieu de formation.

12. La prise en charge du coût de la billetterie revient aux établissements, aucune participation ne devant être demandée aux élèves (extrait du cahier des charges).

2. Chaque élève inscrit doit assister à la projection des trois films de la programmation.

3. Les enseignants impliqués s'engagent à suivre les journées de formations prévues(une par film).

J'attire votre attention sur le fait que **le choix des films s'effectue au cours de la réunion des professeurs relais et des exploitants**, dont je vous rappelle la prochaine date :

Le 22 mars 2007 au CDDP d'Angers à 17 h.

Tout collègue susceptible de s'inscrire dans le dispositif et soucieux de mieux connaître le fonctionnement de l'opération « Collège au cinéma » peut déléguer un ou plusieurs enseignants aux journées de formation des professeurs :

Mardi 13 mars 2007 pour le niveau 6^{ème}/5^{ème} - film « Yaaba » -
de 8h30 à 17h00 au CDDP
Mardi 23 mars 2007 pour le niveau 4^{ème}/3^{ème} - film « Good Bye Lenin » -
de 8h30 à 17h00 au CDDP

Que vous souhaitiez entrer dans le dispositif pour l'année scolaire 2007-2008, y demeurer ou éventuellement vous en retirer, je vous demande de me retourner, par courrier électronique, pour la date impérative du 09 mars 2007 la fiche de candidature ci-jointe (annexe II) dûment remplie.

Le Comité Départemental de Pilotage examinera les candidatures et décidera de l'inscription des collèges dans le dispositif pour la prochaine année scolaire.

Le nombre d'établissements retenus est fonction du respect avéré du cahier des charges par les établissements déjà inscrits d'une part, du nombre de candidatures en regard du montant de la subvention, d'autre part.

J'attire votre attention sur le fait qu'aucune candidature parvenue après la date du 09 mars 2007 ne pourra être examinée par le comité de Pilotage.

C'est pourquoi je vous remercie très vivement par avance de la diligence que vous ne manquerez pas d'apporter à me faire retour des informations demandées, afin d'assurer un démarrage satisfaisant de l'opération « collègue au cinéma » pour l'année scolaire 2007-2008.

Pour l'Inspecteur d'Académie,
L'Inspecteur d'Académie Adjoint,



Serge ROUX

Sites internet consultables pour plus d'informations sur les films proposés :

<http://www.crac.asso.fr/image> et <http://www.abc-lefrance.com>

et le site de l'Inspection Académique de Maine et Loire <http://www.ia49.ac-nantes.fr>
Accueil - Espace pédagogique
Arts et culture – cinéma – collègue au cinéma (pour les séquences pédagogiques)

P.J. : Annexe I - Cahier des charges du dispositif « Collège au Cinéma »
Annexe II - Fiche de candidature pour 2007-2008
Annexe III - Liste des films proposés par le CNC pour 2007-2008
Annexe IV - Résumés de ces films